



# Eux aussi, ils bougent les CFF!

## Un salaire convenable pour des prestations équivalentes !

**Eux, les mécaniciens CFF/CFF Cargo de la catégorie B100**, revendiquent qu'un salaire correspondant à leurs prestations et à l'importance de leur rôle professionnel et des responsabilités qui s'ensuivent soit lui alloué.

Avec les exigences réglementaires des mécaniciens qui circulent aussi sur la ligne, ils assument également des tâches accessoires tel que chef de manœuvre et chef de sécurité sur les chantiers.

Ils sont polyvalents et ils possèdent les qualifications pour conduire les différents types de véhicules ferroviaires (locomotives de ligne, Am 841, Am 843, Tm 232, Tm 234, grue Bendini, grue Kirow, plateformes automotrices, etc.).

Le respect le plus rigoureux des règlements, l'obligation des examens périodiques pour les mécaniciens, la formation continue concernant les compétences spécialisées et la plus haute attention sur le travail sont des conditions qui leur permettent de conduire en toute sécurité les véhicules sur la ligne, à la manœuvre et sur les chantiers.

Le fait que la Division Infrastructure a créé des pools des mécaniciens démontre une fois de plus l'importance de leur fonction et son rôle-clé. Pour quelle raison devraient-ils être discriminés ?

Avec cette pétition nous revendiquons **une réévaluation de leur fonction !**

	<i>Nom/Prénom</i>	<i>Signature</i>	<i>Unité org.</i>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Cosigner la pétition, même partiellement remplis, au plus tard le **30 avril 2019** à vos responsables du comité sectionnel ou l'envoyer à l'adresse suivant : **SEV Personale Lavori Ticino, c/o C.F. Noto, via Tamara 1, 6500 Bellinzona**